



L'INNOVATION PARTICIPATIVE, UN PACTE GAGNANT-GAGNANT !

Simplifier une procédure, modifier une chaîne de production, mettre au point une nouvelle technique de vente... Chaque salarié est une force de proposition pour améliorer la performance de l'entreprise. Tel est le principe de l'innovation participative. De plus en plus de grands groupes et de PME lancent des démarches pour recueillir, exploiter et stimuler les idées de leurs collaborateurs.

➤ SALARIÉ ET CRÉATIF... GRÂCE À MA BOÎTE !

Le concours "Trophées de l'Innovation", organisé chez AXA France, le 26 novembre dernier, a récompensé en 2008 AIR FRANCE INDUSTRIE, la SNCF, ERDF, et la VILLE DE BESANÇON. Sur les 22 dossiers de candidature reçus cette année, le jury, présidé par Michel Caron, directeur, chargé de mission auprès des gérants du groupe MICHELIN (vainqueur en 2007), a choisi les 4 lauréats.

> ERDF : une responsabilisation maximale

Dans la catégorie "administration et services", le trophée est revenu à la société ERDF Est. Le jury a été séduit par la mise en place du principe de responsabilisation maximale à chaque niveau de l'organisation.

De plus, les systèmes de gestion et de communication ont été jugés simples, efficaces et convaincants. Cela a permis de présenter de bons résultats économiques, soit près de 2000 euros par an et par salarié.



> La SNCF : une démarche pragmatique

L'agence nationale des essais ferroviaires de la SNCF a été remarquée dans la catégorie "espoir" pour une démarche pragmatique qui monte rapidement en puissance, des résultats convaincants par la qualité et la simplicité des idées et un excellent système de communication sur les idées les plus remarquables.

La démarche à la SNCF est encouragée à tous les niveaux, avec des relais dans chacune des directions et chacun des

sites. L'agence des essais ferroviaires de la SNCF a été primée dans la catégorie "espoir". De nombreuses idées ont été mises en œuvre en 2007 et 2008, dont certaines ont fait l'objet d'une protection industrielle (2 enveloppes Soleau, et un brevet). L'implication du management intermédiaire est exemplaire, la stimulation des idées est courante, avec l'organisation de challenges pour résoudre des problématiques concrètes. Les délais de traitement des idées sont réduits, et les gratifications sont stimulantes (primes, promotions...)

> AFI : l'implication et la continuité

La société Air France Industrie a été récompensée dans la catégorie "industrie". Le jury a souligné l'implication et la continuité dans l'engagement de la direction générale et a été impressionné par le dynamisme des animateurs de la démarche, mise en place en 1995, et par le véritable engagement des salariés.

De la créativité à la concrétisation des idées : selon Alain Bassil, Directeur Général, «le programme Innovation Participative s'inscrit dans une démarche de progrès et de recherche d'économies. Il illustre la créativité et l'implication des équipes d'AFI. Nous avons plus que jamais besoin de créativité et d'innovations concrètes qui bénéficient à nos clients mais également aux salariés et à l'entreprise». Pierre Girault, Directeur Qualité d'AFI, ajoute que «7100 idées ont été émises au cours de l'exercice 2007-2008 – record historique du programme – dont plus de 60% sont d'or et déjà réalisées». Les innovations ont permis à AFI de générer environ 10 millions d'euros d'économies l'année dernière, et déjà 5 millions d'euros pour l'exercice en cours.

● AIR FRANCE
● INDUSTRIES



POURQUOI METTRE EN PLACE L'INNOVATION PARTICIPATIVE ?

Les bénéfices de la démarche sont nombreux : motivation des salariés qui voient leur savoir-faire reconnu, leurs idées mises en œuvre et récompensées (primes) : avantage pour les entreprises, qui réalisent des gains que l'on estime de 500 à 1000 euros par an et par salarié ! À titre d'exemple, RENAULT estime avoir réalisé 50 millions d'euros d'économies en 2007, grâce aux bonnes idées de ses salariés !

Fort de ce constat, la plupart des grands groupes ont mis en place un programme, au minimum une boîte à idées. Et ils ont décidé de structurer et promouvoir la démarche en France, en créant une association [InnovActeurs](http://www.innovateurs.fr).



www.cooltura.fr